



**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

Le Président

Monsieur le Ministre de l'Economie
Bruno LEMAIRE
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Saint-Louis le, 15 juin 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Réf : MEFI-D20-03254

Objet : réunion sur le surendettement

Le Chef de Cabinet

Madame Jennifer PIZZICARA,

J'ai accusé réception de votre lettre du 05 juin 2020 et je vous remercie cordialement.

S'il n'y a pas de suivi de votre part pour encourager la direction générale du Trésor cette dernière risque de ne pas donner suite.

Il n'a pas été mentionné dans votre honoreré du 05.06.20, les coordonnées de la direction générale du Trésor.

Le CERCLE dénonce divers manquements de la part de la Banque de France, pour les surendettés volontaires et certaines administrations sociales soutiennent et approuvent ces pratiques illégales.

La Banque de France, «Monsieur le directeur Stéphane TOURTE», crée volontairement une injustice sociale envers les propriétaires bailleurs pour faire du chiffre.

Cette situation engendre un mécontentement politique silencieux auprès d'une catégorie très nombreuse de citoyens. Profitons pour faire un redressement social suite à cette crise. Dans notre projet, nous demandons au département l'intervention de l'aide financière et morale au locataire et ceci plus rapidement qu'actuellement.

Recevez, Madame Jennifer PIZZICARA, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du CERCLE Gilbert SPERY

Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.

Siret : 878 279 264 00013

Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, Altkirch et Sierentz

12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS

Tél. 03 89 68 41 98